

ENTHEOR

Secteur audit et comptabilité : dispenses et équivalences

Mise à jour : 02/2022

DCG : dispenses et équivalences

N.B. Infos ci-dessous évolutives dans le cadre de la réforme du DCG et du DSCG à compter de la session 2020.

Les filières courtes : BTS CG et DUT GEA

Les filières courtes permettent l'obtention de certaines UE du DCG par équivalence sont les BTS CG (comptabilité et gestion) et les DUT GEA (gestion des entreprises et des administrations), option gestion comptable et financière.

Les titulaires du **DUT GEA**, option gestion comptable et financière et d'une L2 d'économie et gestion peuvent également être admis directement en 2e année de DCG. Ils sont dispensés de certaines épreuves.

Licence d'économie gestion, 2e année

Les titulaires d'une **L2 d'économie et gestion** peuvent également être admis directement en 2e année de DCG. Ils sont dispensés de certaines épreuves

Master

Les titulaires d'un **Master** ou d'un diplôme conférant le grade de Master délivré en France ou dans un autre État membre de l'espace européen de l'enseignement supérieur, ou qui sont titulaires de titres ou diplômes admis en dispense du diplôme de comptabilité et de gestion, quelle que soit la discipline, peuvent avoir **accès directement aux épreuves du DSCG**.

DSCG : dispenses et équivalences

Aucune dispense ne peut être accordée pour les épreuves **DSCG 1 – Gestion juridique, fiscale et sociale** et **DSCG – 4 Comptabilité et audit** du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG).

Infos ci-dessous évolutives dans le cadre de la réforme du DSCG à compter de la session 2020.

La liste des dispenses d'épreuves est établie par le ministère et chaque établissement qui souhaite bénéficier de dispense pour les diplômes qu'ils délivrent devra remettre un dossier.

Les établissements devront proposer des diplômes pour lesquels ils demandent un minimum de 3 dispenses pour le DSCG et le nombre de dispenses accordée sera également de 3. Ainsi, un établissement demandant une dispense pour 3 UE alors que la commission juge que seules deux UE sont conformes aux exigences du DSCG n'obtiendra aucune dispense.

Filières universitaires

Les **Masters CCA** ont l'équivalence de toutes les épreuves du DSCG, **à l'exception** des UE 1 (Gestion juridique, fiscale et sociale) et 4 (Comptabilité et audit) qui ne font l'objet d'aucune dispense, quelle que soit la filière d'origine.

Vidéo : Jérémy Lecomte, stagiaire au cabinet Gestionphi : de l'engagement associatif aux missions en alternance

Écoles de management

Un grand nombre d'écoles de management s'ouvrent à la préparation du DSCG (Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion).

Aujourd'hui, des diplômés de certaines de ces écoles valent dispense d'un certain nombre des épreuves du DSCG.